



### **Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2012-481 : Code de pratiques exemplaires en matière de programmation d'accès de la télévision communautaire**

Le 26 août 2010, le CRTC dévoilait la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2010-622, Politique relative à la télévision communautaire. Dans la foulée des recommandations, des observations et des décisions prises par le Conseil dans le cadre de cette politique, il a été décidé de la mise sur pied « d'un groupe de travail de l'industrie voué au développement d'un code de « pratiques exemplaires » quant à la programmation d'accès afin de guider les EDR dans leurs décisions.

Précisément, le Conseil exigeait que le groupe de travail comprenne un représentant de chacune des EDR: Rogers, Shaw, Cogeco, EastLink, Quebecor afin de développer un code de « pratiques exemplaires » quant à la programmation d'accès; les fruits de ce travail seront soumis au Conseil pour son approbation. Ce dernier en fera un appel aux observations.

Le code doit comprendre des lignes directrices spécifiant ce dont peut s'attendre un individu, un groupe ou une société de télévision communautaire domicilié dans la zone autorisée d'une EDR terrestre qui produit de la programmation d'accès.

L'expression «pratique exemplaire» fait référence aux moyens par lesquels les EDR autorisées peuvent atteindre l'objectif général de s'assurer que leur prise de décision à l'égard de la programmation d'accès favorise des pratiques en tout temps constantes.

*Depuis la fin de l'année 2010, la Fédération est intervenue à de nombreuses reprises dans l'élaboration du Code. Que ce soit en concertation avec CACTUS, ou encore en étude des propositions faites par le groupe de travail sur le code. De même que par l'entremise d'interventions auprès du Conseil et d'intervention lors d'Avis de consultation publique. Enfin, plus de deux ans après l'annonce de sa mise en place, le Code a été publié.*

Il y a dans le Code deux aspects à souligner. Premièrement concernant le règlement des différends. Le code établit une procédure en 8 points détaillés afin que se règle les divergences qui pourraient survenir entre les EDR et les producteurs communautaires d'accès.

Ensuite, autre point digne de mention, concernant les droits de la programmation d'accès, le Conseil estime que le Code doit inclure une section concernant les droits sur la programmation d'accès.

#### **Dans ce numéro:**

*Décisions du CRTC 2012-481 et 2012-493*

*La saison des Assemblées générales annuelles CSMO-ESAC et Chantier de l'Économie sociale*

#### **À lire aussi**

Le nouveau Conseil des ministres du gouvernement Marois

Beaucoup de bons coups !

Nous vous invitons à aller consulter le code sur le site du CRTC à l'adresse suivante : <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-481.htm>

### **Décision de radiodiffusion CRTC 2012-493 : Demande de Télécom Colba.Net inc. Entreprises de distribution de radiodiffusion terrestre devant desservir diverses localités au Québec**



Le Conseil a approuvé à la mi-septembre une demande de Télécom Colba.net inc en vue d'obtenir une licence régionale de radiodiffusion afin d'exploiter des entreprises de distribution de radiodiffusion terrestres sur plusieurs localités au Québec. Les localités ciblées par l'entreprise sont Montréal, Drummondville Trois-Rivières, Gatineau, Sherbrooke et Québec de même que les régions avoisinantes ces agglomérations.

*Colba.net inc.* est une compagnie de téléphonie par protocole IP qui offre aussi les services Internet de base que sont l'accès à la large bande et l'hébergement de site, et ce, autant au niveau résidentiel que commercial.

*Colba.net* veut offrir des services de radiodiffusion dans le but de permettre une plus grande offre de service à sa clientèle *Colba.net* veut élargir l'offre de service dans les régions où le marché est selon elle très stable, en raison des mêmes fournisseurs de services télévisuels que sont les câbles terrestres ou les «*coupoles*» satellites. L'entreprise deviendra l'une des premières à offrir dans tout le Québec la télévision IP.

Qu'est-ce que la télévision IP? Le protocole Internet (IP pour Internet protocol) sert à organiser les transferts de données sur le web.

Pour recevoir des programmes de télévision, l'ordinateur doit être relié à l'Internet. Un décodeur fourni par le fournisseur permet de recevoir les données dans sa télévision. Les données de Colba seront encodées en mpeg2 et mpeg4. Concrètement, c'est par le fil de cuivre du téléphone que les données seront transmises de la tête de ligne vers les clients. Colba.net loue un accès au réseau filaire en cuivre de Bell Canada qui se rend chez les clients. Par la suite, *Colba.net* acquiert sa propre bande passante ainsi que des composantes spécialisées afin d'obtenir des signaux de la part des diffuseurs. Ces dispositions technologiques permettront à *Colba.net* d'offrir un service de télévision.

Colba.net offre un nouveau produit soit, l'IPTV. Ce dernier s'insère donc sans problème dans un marché réunissant les câbles et les satellitaires. Avec la venue de l'IPTV, le marché devient encore plus concurrentiel en venant offrir une «*troisième voie*» qui sort des standards actuels à savoir le câble ou le satellite. Le consommateur y gagne en bout de ligne.

À ce stade, il est important de spécifier deux éléments primordiaux. Tout d'abord, l'entreprise n'a pas choisi dans sa demande, d'exploiter un canal communautaire. Les EDR terrestres ont le choix de distribuer un canal communautaire ou non en vertu de leurs licences de distribution. Colba ne l'a pas fait. Ensuite, à une seule exception, nous n'avons aucune TVC qui diffuse dans les zones de desserte octroyée à Colba.net

En conformité avec le règlement, qui stipule que si aucune entreprise de programmation communautaire n'est autorisée dans la zone de desserte autorisée et que le titulaire ne distribue pas sa propre programmation communautaire sur le canal communautaire, ce dernier doit contribuer à la programmation canadienne en versant pour chaque année de

**La télévision IP est un terme qui englobe l'ensemble des techniques et des contenus vidéo qui sont transférés via Internet**

radiodiffusion, une contribution égale à 5 % des recettes brutes provenant de ses activités de radiodiffusion au cours de l'année de radiodiffusion.

Colba.net effectuera comme l'exige le règlement une contribution à la programmation canadienne en envoyant 80% de son 5% de contribution au Fond canadien de télévision et la balance soit 20% au Fond canadien du film et de la vidéo indépendante.

Ceci étant dit, nous ne pouvons que déplorer le fait que cette entreprise n'ait pas choisi de distribuer un canal communautaire pour des raisons évidentes. Le cas échéant, considérant qu'aucune TVC ne diffuse dans les municipalités desservies par ce nouveau fournisseur, nous n'accusons aucune perte. Ce qui ne signifie pas que c'est une bonne nouvelle pour autant.

### **Le congrès est à nos portes !**

Le 14<sup>ème</sup> congrès annuel de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec se déroulera les 19, 20 et 21 octobre 2012 à l'hôtel Québec situé tout juste à la sortie des ponts sur l'avenue des Hôtels à Québec (Ste-Foy).

<http://www.hotelsjaro.com/hotelquebec/index-fr.aspx>

Vendredi, à l'ouverture des activités, vous pourrez bénéficier de nombreuses démonstrations d'équipement télévisuel alors que les plus grands fournisseurs seront sur place pour vous montrer leurs dernières nouveautés. En soirée, un copieux souper vous sera servi juste avant la Conférence de M. Stéphane Maighan. Cette première soirée se terminera par le traditionnel cocktail qui nous permet d'échanger et de fraterniser.

Le samedi matin sera une fois de plus réservé à l'Assemblée générale annuelle des membres de la Fédération. Cet exercice permettra de faire le bilan de la dernière année d'activité, mais aussi de tracer les grandes lignes et orientations pour l'année à venir.

Après le dîner, deux ateliers vous seront présentés. Tout d'abord, Mme Céline Métivier, agente du RQACA viendra nous entretenir des Enjeux actuels du mouvement communautaire.

Ensuite, ce sera au tour de M. Maxim Demers du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de venir discuter avec nous. Cette intense journée de travail se terminera par un souper et une soirée libre.

Dimanche matin, après le déjeuner, M. André Soucy partagera avec nous sa longue expérience dans la TVC de Basse-Lièvre, lui qui œuvre depuis 40 ans. Cette activité de mentorat permettra aussi de refaire un survol historique de nos organisations par l'entremise de M. Soucy. Se tiendra ensuite, un atelier qui fera la présentation d'un logiciel qui permet la diffusion interactive du bingo-média. Un instrument avec beaucoup de potentiel.

Enfin, c'est Mme Catherine Gagné du Chantier de l'économie sociale qui terminera cette journée en venant nous expliquer le fonctionnement et les différentes possibilités qu'offre le commerce solidaire, notamment, les achats groupés.

C'est donc un rendez-vous. Toute l'équipe de la Fédération a très hâte de vous accueillir.



**Stephane Maighan**





## La saison des Assemblées générales annuelles : Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et le Chantier de l'Économie sociale

Le 18 octobre 2012, le CSMO-ÉSAC tiendra son **Assemblée générale annuelle**. Cet événement sera l'occasion de vous présenter nos réalisations et nos orientations stratégiques 2012-2017.

En après-midi, nous profiterons de votre présence pour vous présenter les toutes nouvelles données de main-d'œuvre sur le secteur d'emploi en après-midi (Enquête nationale du CSMO-ÉSAC). Nous avons pu compter sur la participation de 1061 organisations, dont 200 regroupements et 861 organisations membres de ces regroupements. Parmi ces 861 organisations membres, 497 sont des organismes communautaires, 241 sont des entreprises d'économie sociale et 70 sont des organismes communautaires avec un ou plusieurs volets en économie sociale. Après le lancement, la publication de cette enquête sera disponible en format papier (par commande) et sur le site Internet du CSMO-ÉSAC. Par ailleurs, il vous est possible de consulter notre [Rapport annuel](#) dans la section Bibliothèque virtuelle !

9h15 Accueil des participants-es

9h30 Assemblée générale annuelle du CSMO-ÉSAC et présentation des orientations stratégiques 2012-2017

13 h30 : Lancement des données 2012 de l'Enquête nationale les *Repères* sur la main-d'œuvre du secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Lieu : Centre culturel Georges-Vanier / Salle polyvalente, 2e étage, 2450 rue Workman à Montréal. Confirmez-nous votre présence au [spierrilus@csmoesac.qc.ca](mailto:spierrilus@csmoesac.qc.ca)!

Pour sa part, le Chantier de l'Économie sociale tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 25 octobre prochain de 8h15 à 16h30 au Centre de loisirs Lajeunesse à Montréal

L'Assemblée des membres se déroulera en matinée de 9h à 12h. Sur l'heure du midi, une petite activité de réseautage permettra aux personnes immigrantes intégrées au projet CEM de rencontrer des représentants d'entreprises. En après-midi, une activité de discussion et d'échanges sous forme d'ateliers est prévue portant notamment sur les priorités à mettre de l'avant dans la conjoncture d'un nouveau gouvernement minoritaire. Ce sera suivi du lancement des outils jeunesse.

La Fédération participera aux deux événements en sa qualité de membre des deux organisations.

### Nouveau gouvernement à Québec

La première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a procédé à la formation de son Conseil des ministres. Voici les responsabilités qu'elle a confiées à son équipe.



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

**M. François Gendron**

Vice-premier ministre

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

**M. Stéphane Bédard**

Ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
Président du Conseil du trésor  
Ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**M. Nicolas Marceau**

Ministre des Finances et de l'Économie

Président du Comité ministériel de la prospérité et du développement régional

**Mme Agnès Maltais**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministre responsable de la Condition féminine

Présidente du Comité ministériel de la solidarité

Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches

**M. Bernard Drainville**

Ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne

Président du Comité ministériel de l'identité

Ministre responsable de la région de la Mauricie

**M. Bertrand St-Arnaud**

Ministre de la Justice

Président du Comité de législation

**Mme Nicole Léger**

Ministre de la Famille

Ministre responsable de la région de Laval et de la région des Laurentides

**Mme Marie Malavoy**

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Ministre responsable de la région de la Montérégie

**M. Jean-François Lisée**

Ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

Président du Comité ministériel de la région métropolitaine

Ministre responsable de la région de Montréal

**M. Sylvain Gaudreault**

Ministre des Transports

Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

**Mme Martine Ouellet**

Ministre des Ressources naturelles

**M. Alexandre Cloutier**

Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance

souverainiste Ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région du Nord-du-Québec

**M. Réjean Hébert**

Ministre de la Santé et des Services sociaux Ministre responsable des Aînés  
Ministre responsable de la région de l'Estrie

**Mme Véronique Hivon**

Ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse Ministre  
responsable de la région de Lanaudière

**M. Maka Kotto**

Ministre de la Culture et des Communications

**M. Stéphane Bergeron**

Ministre de la Sécurité publique  
Ministre responsable de la région de l'Outaouais

**M. Pierre Duchesne**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la  
Technologie  
Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

**Mme Diane De Courcy**

Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles Ministre responsable de la  
Charte de la langue française

**M. Daniel Breton**

Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

**M. Pascal Bérubé**

Ministre délégué au Tourisme  
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

**Mme Élane Zakaïb**

Ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique  
du Québec

**M. Gaétan Lelièvre**

Ministre délégué aux Régions  
Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Mme Élisabeth Larouche**

Ministre déléguée aux Affaires autochtones

Participent également au Conseil des ministres :

**M. Yves-François Blanchet:** Whip en chef du gouvernement

**M. Marjolain Dufour:** Président du caucus du gouvernement



## Les bons coups des TVC

### TVC-VM en cinémascope !

Après un bel été fort rempli, qui a été marqué par notre forte présence sur le terrain et la grande couverture assurée par nos 2 étudiants Nathan Murray et Derek Chamberland, l'équipe de TVC-VM reprend sa programmation avec enthousiasme... et des nouveaux défis !

Le principal étant le changement de format de nos productions, maintenant montées en cinémascope. Créé par Panavision dans les années 70, le cinémascope est un esthétisme qui ajoute de la perspective et qui va plus loin que le 16.9. TVC-VM est fière de se lancer dans ce type de production, car il est rare qu'une télé décide de présenter des émissions en 2.35:1 ! La nouvelle saison s'amorce donc avec une bonification de la qualité de notre diffusion.

L'équipe continue également de développer TVC-VM La Plateforme. Notre présence sur les médias sociaux s'est accrue avec plus de publications quotidiennes, ce qui permet d'augmenter à la fois la visibilité et le nombre de personnes qui nous suivent. Mais l'objectif premier est toujours d'informer la population et "d'être sur la nouvelle". Nous avons à ce jour 1120 membres pour notre page Facebook et nous avons dépassé le cap des 200 abonnés sur Twitter (213 pour être précis). Plusieurs améliorations sont également apportées à notre site web, soit le [www.tvcvm.com](http://www.tvcvm.com)

Bonne saison à tous et toutes !

### TVCK au rythme de sa population

La salle de presse TVCK est en demande ces dernières semaines! Notre offre auprès des organismes communautaires, de les accompagner dans l'organisation d'événements de presse, semble être populaire. Notre communauté est emballée par cette idée et nous sommes très fiers de pouvoir leur apporter notre soutien.

De plus, TVCK s'affaire à produire une nouvelle émission à saveur country en octobre! « Au rythme du country » sera une série de douze émissions de 28 minutes diffusée à l'hiver 2013. Plusieurs artistes connus du milieu country au Québec se produiront sur scène pour les biens de notre production. Ce sera animé par Carolyne Jomphe et une grande partie des profits seront remis à Centraide KRTB-Côte-du-Sud.

### TVC Basse-Lièvre célèbre son 40e anniversaire en faisant peau neuve dans ses studios.

Faute de pouvoir occuper de nouveaux locaux, la TVC a profité de l'été pour rafraîchir la peinture sur les murs de ses locaux qu'elle occupe depuis 40 ans à la paroisse St-Grégoire-de-Nazianze. De plus, l'équipe TVC a entrepris des travaux dans ses studios





afin d'y aménager trois nouveaux décors qui serviront pour des séries d'émissions de la 40e saison de programmation de cet automne. Qui l'eût cru ? Déjà 40 ans à desservir notre population malgré les nombreuses embûches créées par nos gouvernements, câblodistributeur, CRTC, etc....

C'est tout à l'honneur de ceux qui ont cru; et nous leur rendons hommage durant les différentes célébrations de ce 40e anniversaire qui ont débuté le 4 avril dernier par un bingo spécial sur nos ondes alors que 4,000 \$ ont été distribués. C'en est suivi la fête populaire du 31 mai dernier à l'extérieur de nos studios alors que plus de 400 personnes sont venues souper et entendre douze artistes régionaux en spectacle, tout à fait gratuitement pour remercier nos membres et partenaires de leur appui inconditionnel durant toutes ces années, la dernière campagne de financement-membership en faisant foi encore puisque plus de 1,200 personnes et organismes ont renouvelé leur carte de membre, permettant à la TVC de bénéficier de 40,000 \$ de financement pour son budget 2012-2013.

Les prochaines semaines verront le lancement de la nouvelle programmation en plus de la sortie d'un cahier spécial, de 16 pages couleur, sur les 40 ans de la TVC et qui sera distribué gratuitement à 14,000 copies dans les foyers de Buckingham, Masson-Angers et L'Ange-Gardien. S'en suivront dans les prochains mois, un gala du 40e anniversaire, durant lequel seront honorés dix nouvelles personnes à titre de membres honoraires de "leur TVC" ce qui portera à 50, le total de ceux-ci, depuis 40 ans.

Les festivités se termineront par une soirée de bénévoles et une autre d'autofinancement avec la première classique de **poker Texas Hold'em** le 10 novembre prochain. Voilà une année 2012 fort bien remplie considérant que notre programmation hebdomadaire occupe déjà une partie importante de notre travail journalier.

Sachant fort bien que le travail ne manque pas dans chacune de vos TVC également, nous en profitons pour vous souhaiter du succès pour la saison 2012-2013.

### **Un nouveau départ pour la TVC de la Haute-Côte-Nord**

Notre bon coup est sans contredit la survie de notre télévision communautaire malgré la modernisation de Vidéotron.

En mars dernier, nous avons appris que Vidéotron ne nous diffuserait plus après la modernisation en Haute-Côte-Nord sous prétexte que nous n'étions pas équipés pour le numérique et que la compagnie ne voulait pas s'engager dans ce type de frais, n'ayant aucune obligation envers les TVC de classe 3.

Après plusieurs négociations avec le chargé de projets spéciaux de VOX, nous avons appris que nous pourrions sauvegarder notre télé à la condition de payer l'appareil permettant de diffuser en numérique. Par contre, dû à une fibre manquante de Vidéotron entre notre lieu de diffusion et la nouvelle tête de ligne, on nous demandait de défrayer le coût pour la pose de cette fibre qui était très dispendieuse. Heureusement, la communauté a manifesté son intérêt à conserver sa télévision communautaire et grâce au Pacte Rural, la MRC, la SADC, les caisses populaires Desjardins, nous avons réussi à





trouver la somme demandée par Vidéotron pour moderniser notre TVC et relocaliser notre lieu de diffusion dans un autre village (à une demi-heure de route de nos bureaux).

Nous sommes disparus des ondes le 30 avril dernier pour réapparaître 4 mois plus tard, soit le 12 septembre, modernisés. Nous avons subi de lourdes pertes financières, mais avons réussi, malgré tout, à survivre, couvrir les événements, préparer nos émissions pour notre retour. La municipalité de Colombier n'a malheureusement pu sauver sa TVC (Télévision de l'Anse) mais nous sommes maintenant vus sur leur territoire. La Télévision Régionale Haute Côte-Nord est repartie pour de bon et le nombre d'abonnés Vidéotron ne cesse d'augmenter, ce qui fait que de plus en plus de gens découvrent notre TVC. Nous couvrons maintenant 7 municipalités et sommes de plus en plus en demande.

Je tiens à remercier spécialement la Fédé qui, tout au long de cette période difficile m'a épaulée, conseillée, informée, a toujours été là pour répondre à mes questions. Même Madame Beaulieu est venue rencontrer le Conseil d'administration pour les informer des enjeux de toute cette modernisation. Je suis très consciente que je ne serais jamais passée à travers ce lourd dossier sans l'appui de la Fédération des TCAQ. C'est dans des moments comme ceux-ci qu'on réalise à quel point la Fédé est essentielle.

### **Une programmation haute en couleur à la TVCRA**

La Télévision Communautaire de la Région des Appalaches, (TVCRA) est heureuse d'annoncer sa nouvelle programmation pour l'automne 2012.

En effet, lundi le 10 septembre à 18h l'émission de divertissement « Le Bingo-Salon » sera de retour sur les ondes du Canal 9, avec son animateur vedette Onil Duguay. Dans un nouveau décor, la formule demeure inchangée. Le Bingo-Salon sera diffusé à partir de 18h, tous les lundis.

« La rentrée automnale est signe de reprise des activités à la Télévision communautaire et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la TVCRA offrira sa nouvelle programmation d'information pour les abonnés de Cogéco Câble et Vidéotron ainsi que par le service internet à la population de la MRC des Appalaches dès le 17 septembre.» d'affirmer le directeur général, Mario Lavoie

En effet, l'émission « Le Touche à Tout » garde son style et sa forme. L'animateur populaire Pierre Sévigny recevra les lauréats du Gala Zénith 2011 et discutera des enjeux environnementaux, sociaux, politiques, économiques de la scène municipale, nationale et internationale avec ses invités.

Pour une troisième année consécutive, l'émission « Zoom Appalaches » présentera, des conférences de presse et des entrevues avec des personnalités régionales.

De plus, une nouvelle série « Guérir de son deuil » sera présentée aux téléspectateurs. Elle traitera des étapes logistiques des arrangements funéraires, de l'importance du testament ainsi que de l'aspect psychologique et émotionnel à la suite du décès d'un proche. Cette série est réalisée grâce à la collaboration de La Maison Funéraire de



l'Amiante et de l'organisme Deuil-Entraide l'Arc-en-Ciel. La série est divisée en deux parties distinctes d'expliquer le coordonnateur Mario Lavoie.

« Dans un premier temps, Nelson Fecteau anime la partie de la logistique du rituel entourant la mort alors que dans la deuxième partie de la série, « Guérir de son deuil » Roger Labbé anime la réflexion entourant le chagrin. L'approche est centrée sur la sobriété, le respect et la sensibilité des familles endeuillées » d'affirmer son directeur général et coordonnateur.

Enfin, la TVCRA diffusera des confidences qui sont sources d'inspiration, de courage et de persévérance comme « Mode de Vie ». Le cheminement, l'engagement d'une vie est souvent influencé par des expériences personnelles tel un voyage en Inde où au Pérou, grandir dans un orphelinat ou le don de soi comme Mère Thérèse.

C'est donc avec fierté que l'équipe de la TVCRA présentera des réalités du vécu régional sur les ondes du Canal 9 rejoignant ainsi les foyers la MRC des Appalaches. Chaque semaine, notre programmation peut être consultée dans les pages du Courrier Frontenac et sur notre site web [www.tvcra.com](http://www.tvcra.com) ainsi que sur Facebook.

### **Une belle reconnaissance pour la TVI !**

TVI, la télévision des Îles est heureuse d'annoncer l'octroi d'une subvention de 2000\$ offerte par la Conférence des évêques catholiques du Canada via sa Fondation canadienne de la vidéo religieuse.

La série Écho de l'Église produite par TVI, diffusée à la télé sur le câble 9 et est disponible sur le site Internet [cfim.ca/tvi](http://cfim.ca/tvi) depuis 2010, entamera sa 4ième saison en collaboration avec la fondation canadienne de la vidéo religieuse.

Cette série a comme mandat de donner voix aux nombreux Madelinots impliqués dans les communautés chrétiennes de l'archipel. L'engagement des participants, fondé sur des valeurs d'entraide et de partage, se vérifie chaque année dans l'espace public. Plus d'une centaine de Madelinots ont collaboré jusqu'à présent à l'émission. De plus, diffusée sur Internet la série reçoit une visibilité constante de la part des internautes.

La conférence des évêques catholiques via sa fondation, est heureuse de cette initiative dans le diocèse de Gaspé et invite par ailleurs TVI, la télévision des Îles, à rivaliser d'originalité dans le traitement de l'information afin de rejoindre toujours davantage l'ensemble du public à la télé et sur le web.

### **Plusieurs nouveautés à Télé-Gaspé !**

Ça bouge à Télé-Gaspé. Parmi les nouveautés notons le lancement de du site Web [www.telegaspe.ca](http://www.telegaspe.ca), un nouveau bulletin de nouvelles régionales et culturelles intitulé l'Expresso et la production de 5 capsules électorales avec les 5 candidats de Gaspé lors de la récente campagne.





## Nouveau logo et nouveau nom pour la CTGC

La CTGC fait peau neuve. En effet, dorénavant, la Corporation de télédiffusion du Grand Châteauguay se nommera TVSO : La Télévision du Sud-Ouest.

Le tout nouveau logo est celui à gauche. Un nouveau site Internet verra aussi le jour. D'ici là vous pouvez suivre la Télévision du Sud-Ouest sur Facebook.

